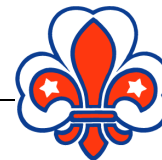


# 29e Conférence mondial de l' AISG, Bruxelles, Belgique 2022

## Circulaire 08F – Amendements aux Statuts et Règlements de l' AISG

### Proposition de l' Autriche



Le Comité mondial a reçu dans le temps imparti les propositions ci-dessous de l' Autriche, soutenue par la République tchèque, de sous-amender les amendements aux statuts et règlement qui avaient été proposés par le Comité mondial (08WConf2022). Le Comité mondial est d' accord avec ces sous-amendements. Il considère toutefois que les mots "**avec droit de vote**" devraient être supprimés des deux endroits où ils apparaissent car ils ne sont pas appropriés dans de tels cas. Nous rappelons que dans le document d' origine la couleur noire correspond au texte en vigueur, la couleur rouge aux amendements qui avaient été présentés pour Madrid 2020 et la couleur rouge aux amendements ajoutés depuis.

#### **Modification proposée par le Comité mondial**

j) dispose d' une déclaration écrite publique approuvée par le Comité mondial reliée aux buts et objectifs de l' Organisation et en particulier l' article 3 1c et assurant le respect des conditions figurant dans la règle 5.

**Modification proposée par l' Autriche: Article 5 Critères et conditions pour être Membre titulaire point 3 nouvel alinéa j)** dispose d' une déclaration écrite publique approuvée par le Comité mondial reliée aux buts et objectifs de l' Organisation et en particulier l' article 3 1c et assurant le respect des conditions figurant dans la règle 5. Supprimer le mot « publique » ; à défaut il faudrait définir le sens du mot et ce qu' il implique pour les nouveaux membres.

#### **Modification proposée par le Comité Mondial**

b) assiste les groupes de la Branche centrale dan las région à se développer et à atteindre les critères leur permettant de devenir des ANSG.

**Modification proposée par l' Autriche: Article 12 Régions et sous-régions point 4 nouvelle clause b)** ajouter une phrase supplémentaire « s' il y a une ou plusieurs sous-régions dans la région, le comité sous-régional concerné doit être inclus et participer dans l' aide « avec droit de vote »

#### **Modification proposée par le Comité Mondial**

Comme les Régions et sous-régions sont souvent les mieux placées pour aider les petits groupes dans leur développement devant leur permettre de devenir des ANSG, le coordonnateur de la Branche centrale travaille en liaison étroite avec elles, en particulier avec le coordonnateur régional s' il y en a un.

**3. Le développement d' une ANSG dans un pays avec deux groupes de la Branche centrale ou plus.** Le Comité mondial, aidé par le coordinateur de la Branche centrale nommera un panel comportant le président de la région et d' autres personnes selon les besoins pour examiner avec les groupes les façons de devenir une NSGF selon les statuts. Lorsqu' aucun accord n' est possible pour fusionner en une NSGF unique ou pour créer une Fédération, le Comité mondial décidera quel groupe pourra être admis et fera les propositions correspondantes à la conférence mondiale.

#### **Modification propose par l' Autriche Règle 4 Branche centrale point 2**

Dans les phrases supplémentaires supprimer le mot « souvent » car les régions et sous-régions sont les meilleures cadres pour aider les groupes de la Branche centrale à devenir une ANSG.

Nouveau point 3 : selon l' article 12, point 4, alinéa b, avec une nouvelle phrase incluse, il devrait y avoir une nouvelle rédaction : 3 Le développement d' une ANSG dans un pays où il y a deux groupes de la Branche centrale ou plus, le Comité mondial, aidé par le coordinateur de la Branche centrale, nommera un panel, comprenant le président régional, le président sous-régional s' il y a une sous-région, tous avec droit de vote, et d' autres personnes appropriées pour discuter lorsque c' est nécessaire avec les groupes les façons de devenir une NSGF dans le cadre des statuts de l' AISG. Si aucun accord n' est possible pour aboutir à une ANSG ou à une Fédération, le Comité mondial décidera avec la région et la sous-région quel groupe doit être admis et fera la proposition appropriée à la Conférence mondiale.